

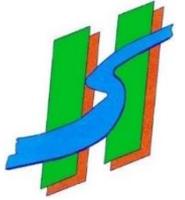


Décret 'fuite' de 2012 :  
où en sommes-nous ? Où allons-nous ?

Mercredi 29 Novembre 2017

# Retour d'expérience du SIEVH

Intervention de  
**Mr Dominique  
CHARBONNIER**  
Directeur Général



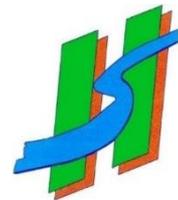
# Ce dont nous allons échangé

- Présentation du SIEVH
- Les caractéristiques de notre réseau d'eau
- Les indicateurs de performance
- L'historique de notre stratégie en matière de recherche de fuite
- L'impact du décret 'fuite' de 2012 et ses conséquences
- Les actions en-cours
- Nos objectifs pour les années à venir

# Présentation du SIEVH

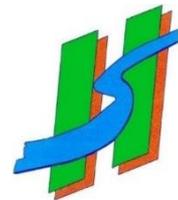


- 1937-2017.....**80 ans de régie publique** de l'eau potable au service des abonnés en monde rural !
- Le SIEVH regroupe **20 communes** (pour 5 EPCI), il gère la distribution de l'eau potable à près de **12 000 abonnés** pour une population d'environ 22 000 habitants sur un territoire d'environ **24 000 ha**.
- La commune la plus petite du territoire est Usclas d'Hérault avec 280 ha, la plus importante est Aumelas avec 5828 ha
- Conséquences de la loi NOTRe, depuis le 29 novembre 2016, le SIEVH a été transformé en « syndicat mixte ».
- Le SIEVH utilise pour sa production d'eau potable 2 points de prélèvement :
  - La station de pompage de Cazouls d'Hérault
  - Le forage de Saint Mamert
- La Capacité de production d'eau annuelle est de **3 500 000 m<sup>3</sup>** en marche normale, pouvant être portée à **4 000 000 m<sup>3</sup>** horizon 2018/2019 et à **4 500 000 m<sup>3</sup>**, horizon 2025.
- **24 agents** sont affectés à temps plein aux services technique, clientèle et administration.



# Les caractéristiques de notre réseau d'eau (2016)

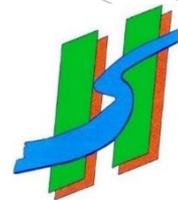
- Longueur du réseau de distribution : **334 kilomètres**
- Taux de renouvellement annuel : **0,92%**
- Densité linéaire d'abonnés : **36,71 abonnés/km**
- Consommation moyenne par abonné : **125 m<sup>3</sup>/abonné**
- Capacité totale de stockage des 29 réservoirs : **16 907 m<sup>3</sup>**
- Typologie de canalisation
  - Branchement (25-40) : PE
  - Distribution (50-200) : Acier, Fonte ou PVC
  - Adduction (150-300) : Acier



# Les indicateurs de performance (2016)

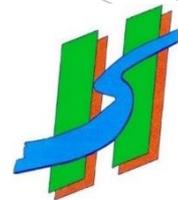
- Taux de conformité microbiologique (P101.1) : **100%** (\*)
- Taux de conformité physico-chimique (P102.1) : **100%** (\*)
- Rendement du réseau de distribution (P104.3) : **81,1%**
- Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3): **1,48**
- Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) : **1,44**
- En 2016, les nettoyages de réservoirs ont nécessité la vidange de 38 cuves (27 réservoirs sur 28).

\* = *chiffre transmis par la DDTM 34*



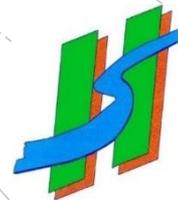
## L'historique de notre stratégie en matière de recherche de fuite

- Les premiers achats de corrélateurs et d'appareils d'écoute au sol datent de 1991.
- A partir de 1992 le SIEVH a intégré une équipe dédiée de recherche de fuite.
- En 2016, le SIEVH a réparé 93 fuites :
  - 16 fuites sur 78,6% du réseau intercommunal d'adduction inspecté.
  - 75 fuites sur 65% du réseau communal de distribution inspecté.



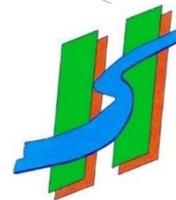
## L'impact du décret 'fuite' de 2012 et ses conséquences

- Pratiquement aucun !
- Déjà organisé et structuré



# Les actions en-cours

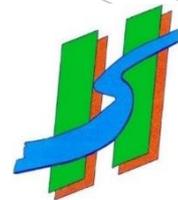
Etude pour la pose d'enregistreurs de bruits permanent



## Pose de prélocalisateurs sur le réseau d'adduction

Etude pour la  
pose  
d'enregistreurs  
de bruits  
permanent

- Lieu : Cazouls d'Hérault – Usclas d'Hérault – Pont de Paulhan
- Nombre de prélocs posés : 10
- Linéaire analysé : 5km soit une emprise d'environ 550m par appareils
- Conditions du test :
  - De 2hr à 4hr du matin
  - Ce test se réalise sur une conduite de refoulement en 200mm acier ayant une pression comprise entre 15 et 20 bars selon que l'on pompe ou pas.
  - Une fuite est existante sur le linéaire, fuite qui varie en intensité selon que les pompes fonctionnent ou pas et selon l'ouverture des réservoirs situés sur ce tronçon de conduite.
  - Une « fausse » fuite sera créée en ouvrant une vanne de vidange.



## Nos objectifs pour les années à venir

- 2018: pose de 50 corrélateurs fixes sur réseau d'adduction et équipement de débitmètres électromagnétiques en sortie de réservoirs pour suivi et écoute nocturne
- 2019: poursuite de la pose de corrélateurs fixes sur réseau d'adduction
- À partir de 2020: pose de corrélateurs fixe sur réseau de distribution (20 à 30 par an)